

État de la situation

La rue Notre-Dame Est :

- Est une des portes d'entrée de l'arrondissement, en plus de le traverser entièrement
- Départage les lieux habités des zones d'emplois dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest
- Longe le parc de la Promenade Bellerive et le secteur résidentiel de Tétreaultville dans le quartier Mercier-Est

Le **projet de modernisation de la rue Notre-Dame Est** n'est pas encore réactivé, mais la réalisation d'une bretelle dans l'axe du boulevard de l'Assomption permettant au Port de Montréal de rejoindre le réseau autoroutier devrait bientôt être à l'ordre du jour et faire l'objet des premières discussions entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal.

Le **Port de Montréal** a affirmé récemment sa présence par des investissements importants visant le rajeunissement de ses installations et la démolition de bâtiments désuets.

Enjeu

Plusieurs terrains limitrophes à la rue Notre-Dame Est ont perdu leur vocation première. Citons en exemple les terrains de l'ancienne **Canadian Vickers** et plus récemment de **Canadian Steel Foundries** et de **Shell**. De superficies variables et localisés aux abords de la rue Notre-Dame Est, ils présentent des opportunités intéressantes de développement qu'il importe d'établir pour l'avenir.

Parallèlement, **Mabe**, une importante entreprise, a annoncé sa fermeture en 2014. Cette annonce amène nécessairement un questionnement sur les occupations à venir de ces espaces bâtis (près de 80 000 m²) et du terrain de stationnement situé à l'ouest de la rue Dickson (environ 85 000 m²).

Enfin, issus des anciennes villes de Maisonneuve et d'Hochelaga, des bâtiments présentant une **valeur architecturale exceptionnelle**, par exemple la caserne Letourneux, méritent une attention spéciale pour leur mise en valeur.

À l'extrémité est de l'arrondissement, la venue prochaine de nouveaux équipements récréatifs et le rajeunissement d'autres installations (piscine Clément-Jetté et gymnase, piscine Paul-Émile-Sauvageau), le tout combiné à la présence d'espaces sous-utilisés, amènent la nécessité de s'interroger sur les liens à établir entre les équipements et la population.

Réflexion

- En considérant les abords de la rue Notre-Dame Est comment imaginez-vous les espaces riverains à cette rue dans 20 ans ?
 - Dans votre quartier, avec l'arrondissement voisin ou avec la municipalité voisine ?
- Y a-t-il des lieux, des sites ou des vues qui méritent d'être protégés ou mis en valeur ?
 - Quelles sont les raisons qui vous amènent à privilégier leur protection ou leur mise en valeur ?
- En vous référant aux espaces en friche, quelles seraient les vocations souhaitables pour ces espaces ?
- Si vous aviez 3 actions à poser pour la mise en valeur des abords de la rue Notre-Dame Est, quelles seraient-elles ?

ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE Les abords de la rue Notre-Dame et accès au fleuve

